



**Christophe OLIVIERI**  
 Délégué Technique F.F.S.A.  
 Licence A 169602

Nogaro, le 07 avril 2023

### Note technique : Utilisation des pneus Joker

En complément de l'article 26.17 du règlement sportif du Championnat de France FFSA GT 2023, il est spécifié que les pneus jokers ont vocation à être utilisés dans le cadre d'une épreuve en remplacement d'un pneu endommagé au cours de cette même épreuve, lors des essais qualificatifs ou course 1.

Un pneu joker n'a pas vocation à remplacer un pneu endommagé lors de la course 2 pour être utilisé lors d'une autre épreuve du championnat, aucun pneu joker ne sera autorisé à cette occasion.

Christophe OLIVIERI

Monsieur le Président du Collège des Commissaires Sportifs		Monsieur le Directeur de Course	
Date de réception	07/04/23	Date de réception	07/04/23
Heure	14h30	Heure	14h28
Signature		Signature	